



## L'association « Amis du Domaine de La Chesnaye » et Le Musée des Ponts et Chaussées



\*\*\*

### Appel à dons musée 2025 et cotisation 2025 Association « Amis du Domaine de La Chesnaye »

Le musée des Ponts et Chaussées hébergé au cœur du Domaine de La Chesnaye entre Guilly et Vatan, dans le département de l'Indre (36), est le lieu de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine de l'Équipement, c'est à dire **notre histoire, nos métiers et notre savoir faire**.

Créé par la FNASCE, le musée des Ponts et Chaussées est le musée de toutes les ASCE et de leurs adhérents.

De nombreux engins et objets y sont exposés, plus ou moins anciens, mais qui ont tous besoin d'être restaurés pour une meilleure présentation au public. Toutes les salles sont ouvertes au public depuis 2023. Depuis 2024 le domaine s'est engagé dans un plan de sobriété énergétique et totalement mis aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

C'est en grande partie grâce au travail de bénévoles, mais aussi d'entreprises pour les travaux plus importants, que ce **patrimoine unique** est préservé et ouvert au public, mais il faut que les finances le permettent. **Si le musée est ce qu'il est devenu, c'est aussi grâce à vos dons.**

Dans les années à venir grâce à votre générosité nous allons poursuivre cet élan en continuant de restaurer les bâtiments et les véhicules d'exposition.

**MERCI de votre aide.**

*Michèle JOSSIER*

*Présidente de la FNASCE*

Faites parvenir vos dons et cotisations à l'association **ADLC** accompagnés du bulletin ci-joint.



## « AMIS DU DOMAINE DE LA CHESNAYE » & MUSÉE DES PONTS ET CHAUSSÉES



### Informations concernant l'adhérent :

ASCE ..... Région.....

ou Nom.....Prénom.....ASCE d'appartenance : .....

Adresse.....

Code postal..... Commune.....

- Je fais un don de : ..... euros pour l'entretien du domaine de La Chesnaye et son musée des Ponts et Chaussées.

Si le montant du don est de plus de 15 euros, l'adhésion individuelle est comprise, elle est nominative et donne droit à la gratuité annuelle pour la visite du musée pour l'année civile en cours.

Ou

- J'adhère à l'association « Amis du Domaine de La Chesnaye » et je verse la somme de 10 euros

L'adhésion individuelle est nominative et donne droit à la gratuité annuelle pour la visite du musée pour l'année civile en cours.

Date : ...../...../.....      Signature :

J'effectue le règlement de mon don et/ou ma cotisation soit par chèque bancaire à l'ordre de l'association « Amis du Domaine de La Chesnaye » soit par virement sur le RIB ci-joint :

IBAN : FR76 1950 6400 0028 1369 5558 887

Code BIC : AGRIFRPP895

### Bulletin à retourner à :

**Domaine de La Chesnaye  
Musée des Ponts et Chaussées  
RD 34  
36150 Guilly**

**Si règlement par virement :**

**vous pouvez renvoyer votre bulletin par mail : [contact@museedesponts.fr](mailto:contact@museedesponts.fr)**

**Contact renseignements : 02.54.49.79.32**